



CODE DE VIE

École du Plein-Cœur

2026-2027

Règles de vie de l'école du Plein-Coeur

	Service de garde	Corridors et escaliers	Casiers	En classe	Toilettes	Cours d'école	Cafétéria	Bibliothèque	Gymnase	Autobus	Sortie / rassemblement
Bienveillance	Je collabore et j'ai un langage adéquat.										
	J'inclus les autres dans mes jeux. Je suis calme. Je respecte les consignes.	Je circule en marchant en et gardant la droite. Je circule en silence pendant les heures de classe. J'adopte un ton de voix approprié lors de mes déplacements. Je respecte l'espace des autres.	Je suis courtois et tolérant envers les autres. Je remets le matériel égaré à son propriétaire. J'adopte un ton de voix approprié.	J'écoute la personne qui parle. J'attends mon tour pour parler. Je respecte mon espace de travail et celui des autres.	Je parle à voix basse lorsque nécessaire. Je respecte mon intimité et celle des autres. Je lave mes mains.	Je règle les conflits de manière pacifique. J'inclus les autres dans mes jeux. Je fais des choix de jeux appropriés et je m'amuse de façon sécuritaire. J'apporte de l'aide aux élèves dans le besoin. Lorsque la cloche sonne, j'entre immédiatement et calmement dans l'école.	Je dine calmement. J'accepte de m'asseoir avec tous les élèves. Je garde ma nourriture pour moi. Je respecte l'espace des autres. Je me lave les mains.	J'adopte le ton de voix demandé. Je respecte la consigne donnée par l'adulte en lien avec le travail demandé. Je respecte l'espace de chacun.	Je fais preuve de tolérance envers les autres. Je règle les conflits de manière pacifique. Je reconnais et valorise mes capacités et celles des autres.	J'entre et je sors de l'autobus un à la fois. J'applique les directives du conducteur. Je respecte mon espace et celui des autres.	Je suis ponctuel et je respecte l'horaire. J'applique les consignes. Je respecte mon espace et celui des autres.
Dépassement de soi	Je montre l'exemple et j'influence positivement les autres.										
	Je m'investis dans les activités proposées. J'ai de l'ouverture aux activités proposées.	Je me rends directement à ma destination.	J'optimise mon temps en me concentrant sur ma tâche. Je suis calme.	J'utilise le matériel nécessaire à mes apprentissages. Je fais le travail demandé. Je demande de l'aide quand j'en ai besoin.	J'optimise mon temps en me concentrant sur ma tâche.	J'ose aller vers des nouveaux pairs. Je participe activement avec une attitude positive.	Je prends le temps de manger. Je développe mon autonomie.	Je remets à l'adulte les livres utilisés.	Je participe positivement à l'activité proposée. Je fais preuve d'esprit sportif. Dans le vestiaire, je me change rapidement et calmement.	Je m'assure d'apporter toutes mes choses avec moi.	Je participe de façon positive. J'explore de nouvelles choses.
Respect de l'environnement	Je contribue à la propreté de l'école.										
	Je prends soin du matériel et je le range. Je pratique mes activités au bon endroit. Je trie mes déchets de la bonne façon (compost, recyclage, poubelle).	Je respecte les œuvres et/ou affiches sur les murs et babillards.	Je range mes effets dans mon casier. Je garde mon casier propre. Je manipule doucement la porte de mon casier et le matériel qui s'y retrouve.	Je prends soin de mon matériel et de celui de l'école. Je trie mes déchets de la bonne façon (compost, recyclage, poubelle).	J'utilise le matériel avec un souci environnemental. Je dénonce les actes de vandalisme.	Je fais bon usage du matériel prêt et je le retourne. Je respecte les aires de jeux désignées. Je dénonce les actes de vandalisme.	J'accroche et décroche mes vêtements correctement. Je dépose ma boîte à lunch à l'endroit désigné. Je dispose de mes déchets et de mon plateau adéquatement.	Je quitte les lieux en m'assurant que le local est bien rangé. Je remets à l'adulte les livres endommagés.	Je prends place à l'endroit assigné par l'adulte. J'utilise le matériel autorisé en respectant sa fonction. Je range le matériel à l'endroit désigné.	Je garde mon espace propre. Je garde mon espace en bon état.	Je quitte les lieux en les laissant dans leur état initial. Je fais bon usage du matériel prêt et je le retourne.

COMPORTEMENTS MAJEURS INTERDITS dans l'environnement scolaire

Comportements majeurs interdits en tout temps	Interventions	Exemples d'interventions, de suivis et de sanctions aux manquements majeurs:
La violence - Fugue - Violence physique grave et délibérée - Violence verbale grave - Intimidation - Cyberintimidation - Vandalisme répétitif - Vol - Possession d'arme, d'alcool ou de drogues	Tout élève qui adopte ces comportements s'expose à des sanctions disciplinaires, déterminées après l'analyse de la situation selon : ❖ La durée ❖ La fréquence ❖ L'intensité ❖ La gravité ❖ La légalité	✓ Arrêt d'agir ✓ Suspension interne ou externe Possibilités d'interventions : ✓ Réflexion / Réparation ✓ Rencontre de médiation ✓ Plan d'action ✓ Rencontre avec la direction accompagnée ou non des parents ✓ Référence à des services internes ou externes ✓ Autres...

Intimidation

* **Définition** : C'est un comportement **agressif** et **répétitif** dans l'intention de faire du mal. C'est un déséquilibre de forces, un abus de pouvoir destiné à blesser ou à mettre l'autre mal à l'aise.

Démarche de résolution de conflits



Soutien au comportement positif

Les membres du personnel de l'école du Plein-Coeur reconnaissent qu'il est important d'enseigner et de renforcer activement les comportements appropriés et positifs chez tous les élèves. Ce changement a été apporté afin de favoriser et de maintenir un milieu d'apprentissage et d'enseignement harmonieux et sécuritaire. Tous les membres du personnel de l'école participent à l'implantation d'un système de gestion des comportements, le **Soutien au Comportement Positif (SCP)**, depuis le début de l'année scolaire 2021-2022.

Ce système est reconnu comme une approche validée et efficace. Il favorise la responsabilisation progressive de l'élève par le renforcement positif des comportements attendus. L'élaboration de ce système s'inscrit dans une démarche d'intervention bienveillante en lien avec les valeurs de l'école : **Respect de l'environnement - Bienveillance - Dépassement de soi.**

Précisions en lien avec les règles de vie

Tenue vestimentaire

Tes vêtements doivent être propres. Tous les **chapeaux** (casquettes, tuques, foulards, etc.), **manteaux** et **bottes** doivent rester dans ton casier pendant les heures de cours. Tes **sandales** doivent avoir une courroie à l'arrière du talon. Tes souliers ou espadrilles doivent être attachés.



Permis :

- ✓ Le couvre-chef (casquette et tuque, sauf capuchon) est permis dans les corridors et les escaliers.
- ✓ Les chandails « Crop top » s'ils sont portés avec un pantalon ou un short taille haute. La surface de peau non couverte ne peut pas excéder cinq centimètres.
- ✓ Porter les **Crocs à l'intérieur**, mais avec la courroie arrière.

Interdit :

- ✓ La camisole à bretelles « spaghetti »
- ✓ Les jupes, robes ou « shorts » courts (en haut de la mi-cuisse)
- ✓ Les sandales de plage (gougounes)
- ✓ Les hauts échancrés
- ✓ Les vêtements avec message de violence, de drogue, d'alcool ou à connotation sexuelle
- ✓ Les vêtements qui laissent paraître les sous-vêtements

Alimentation

Afin de favoriser de saines habitudes de vie, les élèves sont invités à apporter des collations nutritives.

- ✓ Les collations doivent être composées d'aliments sains, par exemple : des fruits ou des légumes frais, de la compote ou une salade de fruits, des produits laitiers ou leurs substituts, ainsi que des aliments riches en protéines (œufs, légumineuses, noix et graines*).
- ✓ Les barres tendres, les barres de céréales, les muffins et les boules d'énergie de type maison sont acceptés.
- ✓ Les craquelins de grains entiers sont également acceptés.
- ✓ Les aliments sucrés de type dessert (pattes d'ours, barres tendres sucrées, petits gâteaux, rouleaux aux fruits, etc.) ne sont pas permis comme collations.
- ✓ Nous recommandons une boîte à lunch composée d'aliments variés et nutritifs.
- ✓ Il est interdit d'apporter des bonbons, des croustilles ou des barres de chocolat.
- ✓ Il est interdit de mâcher de la gomme, autant dans l'école que sur la cour.

Ces règles s'appliquent à moins d'une autorisation spéciale accordée par un membre du personnel (ex. : fêtes, célébrations, récompenses, etc.). Les friandises ne peuvent être consommées qu'en présence de la personne qui les a autorisées.

Au service de garde, nous encourageons les élèves à commencer par manger leur collation santé. Ils peuvent ensuite consommer le reste du contenu de leur boîte à lunch.

Note : Étant donné que notre école fait partie du Mouvement ACTES (Actions collectives en transition environnementale et sociale), nous encourageons l'utilisation de contenants réutilisables.

* Allergies alimentaires : Lorsqu'un élève d'une classe présente une allergie alimentaire sévère, un courriel est transmis aux parents afin de les informer des aliments à éviter dans cette classe. Cette mesure est mise en place dans un souci de bienveillance, de prévention et de sécurité pour tous.

Matériel

Tu apportes un grand soin à tout le matériel qui appartient à l'école. Des frais de réparation ou de remplacement pourraient t'être exigés si tu endommages ou perds le matériel.

En tout temps, il est interdit d'apporter à l'école :



- ✓ Tout objet ou jeu venant de la maison;
- ✓ Des objets ou jouets à caractère dangereux (ex. canif, couteau, fusil de plastique, etc.);
- ✓ Du matériel électronique (iPod, mp3, téléphone cellulaire).

Cependant, tu pourras apporter certains objets de la maison uniquement si un adulte te le permet.

Tu les utilises seulement en présence de la personne qui t'y autorise.

L'école n'est pas responsable de la perte d'objets ou de bris.

Règles de fonctionnement

Horaire de l'école

Le matin et le midi, si tu dînes à la maison, tu reviens à l'école avant le début des cours, soit à :

- 8 h 08 le matin
- 12 h 53 le midi



Tu dois avoir un billet daté et signé de tes parents pour sortir dîner à l'extérieur de l'école. Lorsque tu es de retour à l'école, tu rejoins ton groupe habituel en circulant par l'escalier extérieur près du service de garde.

Si tu viens à l'école à bicyclette, tu places celle-ci dans le support prévu à cet effet. En aucun temps, tu ne dois circuler à bicyclette sur la cour d'école.

Circulation



- ✓ À ton arrivée ou à ton départ, tu utilises les trottoirs. Tu ne circules pas dans le débarcadère d'autobus.
- ✓ Lorsque tu es dehors et que la cloche sonne, tu te diriges immédiatement à l'endroit assigné.
- ✓ Tous tes déplacements dans l'école doivent se faire en marchant calmement et en silence pendant les heures de classe.
- ✓ Aux récréations, tu vas aux toilettes et aux fontaines d'eau avant de sortir dehors. À l'heure du dîner, tu peux y aller :
 - En descendant à la cafétéria ou en allant dehors.
 - Lors du retour en classe.

****Souviens-toi que les toilettes ne sont ni une salle de jeux ni un endroit de discussion !**

Vouvoisement

Voici ce que cela signifie concrètement pour nos élèves :

Des règles de communication respectueuses

- Les élèves devront s'adresser aux adultes de l'école en disant « Monsieur » ou « Madame ».
- Le vouvoisement (utiliser « vous » au lieu de « tu ») deviendra la norme lorsqu'ils parleront au personnel scolaire.

Des comportements attendus

- L'utilisation de mots polis et respectueux envers tous (adultes et élèves);
- L'adoption d'un comportement responsable et civique en tout temps.

Le rôle essentiel des parents

En tant que premiers éducateurs, les parents jouent un rôle clé dans l'enseignement du respect.

Cellulaire

Ce qui est désormais interdit en tout temps, du début à la fin des cours (incluant les pauses et la période du dîner) :

- Les téléphones cellulaires et tous les appareils de télécommunication personnels ;
- Les écouteurs, même s'ils ne sont pas utilisés ;
- Les montres intelligentes comportant des fonctions de communication ;
- Les tablettes personnelles et autres appareils mobiles non fournis par l'école ;
- Les lecteurs MP3 et autres appareils mobiles personnels.

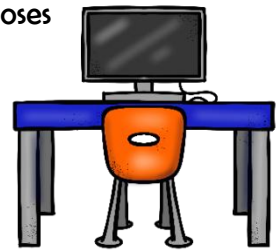
L'objectif est de favoriser un environnement d'apprentissage sain, sans distractions inutiles, et de contribuer au bien-être et à la concentration des élèves.

Une approche progressive sera adoptée dans l'application de cette mesure :

- Avertissements verbaux en cas de non-respect ;
- Confiscation de l'appareil, qui devra être récupéré par un parent ;
- En cas de récidive : l'élève devra laisser l'appareil à la maison pour une période déterminée ;
- D'autres conséquences pourraient s'appliquer, selon les dispositions prévues au code de vie de l'école.

Informatique

Comme élève, si je désire utiliser l'informatique à mon école, je dois faire les choses suivantes :



Je me protège :

- ✓ Je dois avoir la permission d'un enseignant pour :
 - envoyer des messages par courrier électronique ;
 - utiliser des services de clavardage, de blogue, de forum, etc.;
 - envoyer des messages sur des sujets d'intérêt divers, des nouvelles de toutes sortes.
- ✓ Je ne divulgue pas mes mots de passe.
- ✓ Je ne dois pas divulguer de renseignements personnels. Je ne dois pas donner mon nom, mon numéro de téléphone, mon adresse à la maison, mon adresse de courrier électronique ni ma photo à quelqu'un que je ne connais pas. Même si un personnage de dessin animé ou de jeu me le demande. Même si on m'offre des cadeaux.
- ✓ Lorsqu'un message me rend mal à l'aise, je n'y réponds pas et j'avertis tout de suite un adulte.
- ✓ De la même façon que je dois être prudent au quotidien, je dois aussi l'être sur Internet. Il est défendu d'accepter de rencontrer un ami que je me serais fait sur Internet.

Je respecte les autres :

- ✓ Tous les messages que j'écris doivent être respectueux. Ils doivent respecter le code de vie de mon école.
- ✓ Les messages que j'écris ne doivent pas être violents, haineux, indécents, racistes.
- ✓ Je ne me sers pas des ressources informatiques pour intimider, menacer ou nuire à quelqu'un.
- ✓ Je n'écris pas de message de façon anonyme ou en utilisant le nom d'une autre personne.
- ✓ Je ne donne pas d'informations personnelles ou d'informations fausses sur quelqu'un.

Je respecte le matériel qui m'est prêté :

- ✓ Je prends soin des ressources informatiques que j'utilise. Je ne modifie pas ou ne brise pas un équipement ou un logiciel.
- ✓ À moins que mon enseignant ne m'y autorise, je ne peux pas :
 - écouter la radio ou visionner des vidéos sur Internet ;
 - participer à des jeux sur Internet ;
 - installer ou télécharger des logiciels ou des jeux sur les ordinateurs de l'école ;
 - télécharger des fichiers de musique, d'image ou des vidéos ;
 - déposer sur le réseau ou sur Internet des photos ou des vidéos pris dans l'école ou lors d'une activité parascolaire.

**Je m'engage :**

J'ai lu le code de conduite sur l'utilisation des ressources informatiques. Mon enseignant a aussi pris le temps de bien me l'expliquer.

Je comprends bien toutes les informations et toutes les règles qu'on y trouve. Je m'engage à respecter ces règles.

Si je ne respecte pas ces règles et la politique sur l'utilisation des ressources informatiques du centre de services scolaire des Sommets, je sais que des conséquences pourront m'être appliquées. Ces conséquences peuvent aller jusqu'à m'interdire l'accès à l'informatique.

Nous, soussignés, avons fait la lecture du présent code de vie et nous nous engageons à collaborer ensemble à son application.

Signature parentale : _____

Signature de l'élève : _____ **Date :** _____